

La fusion, ça change quoi ?

Le conseil d'installation de la commune nouvelle regroupant les deux villes s'est tenu hier.

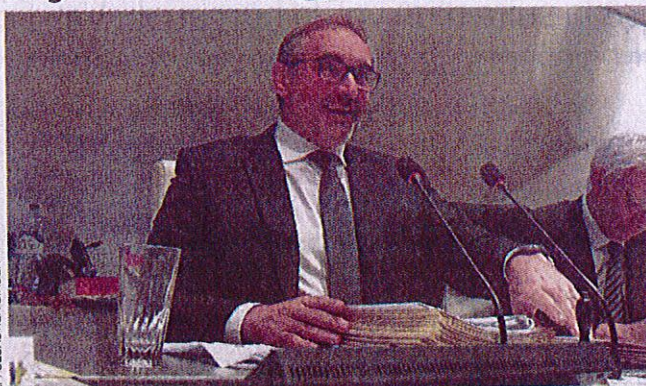
SAINT-GERMAIN FOURQUEUX

PAR MAXIME FIESCHI (AVECS.B.)

C'EST PARTI pour la nouvelle commune de Saint-Germain-en-Laye ! Hier soir, la salle multimédia de l'hôtel de ville a accueilli le conseil municipal d'installation de la nouvelle entité. Les habitants de Fourqueux sont donc officiellement administrés de Saint-Germain avec un certain nombre de changements à la clé, pour certains à effets immédiats. Exemples.

■ TOUS ENSEMBLE AU CONSEIL MUNICIPAL

L'ensemble des 70 conseillers des deux communes, réunis hier pour la première fois, ont élu le maire de la commune nouvelle. Sans surprise, c'est Arnaud Péricard, l'actuel maire (DVD) de Saint-Germain, qui a remporté le scrutin avec 60 voix sur 70 possibles. Il était le seul candidat à l'élection. Daniel Level, mai-



LP/SEBASTIEN BIRDEN

re (LR) de Fourqueux, a quant à lui été désigné maire de la commune déléguée. Une liste de quinze nouveaux adjoints au maire a également été élue. Le nouveau conseil siègera ainsi jusqu'aux prochaines élections municipales en 2020. En fonction de la population recensée à ce moment-là, le nombre de conseillers sera ajusté.

■ DES SERVICES ET DES TARIFS HARMONISÉS

Depuis le 1^{er} janvier, les agents armés de la police municipale de Saint-Germain-en-Laye patrouillent également dans les rues de Fourqueux, qui ne comptait jusque-là que deux agents. Et ce aux mêmes conditions horaires : 24 heures sur 24 et sept jours par

semaine. Du côté de la petite enfance, la crèche de Fourqueux rejoint les autres structures de Saint-Germain. Les parents pourront inscrire leurs enfants où ils le souhaitent. Autre exemple, celui de la piscine, où les tarifs sont harmonisés. Tous les habitants profiteront alors des prix auparavant réservés aux seuls Saint-Germanoïis.

■ DU NOUVEAU DANS LES TRANSPORTS

Premier effet notable de la fusion, la navette municipale nocturne au départ de la gare RER de Saint-Germain-en-Laye desservira désormais Fourqueux. Cette navette gérée par la ville prend le relais des lignes de bus à la fin des services en semaine, de 21 h 30 à 1 h 30.



LP/OLIVIER BÔTET

◀ Saint-Germain-en-Laye, hier soir. Arnaud Péricard (DVD) a été élu maire de la commune nouvelle.

▲ Saint-Germain-en-Laye. Désormais, les agents armés de la police municipale patrouillent également à Fourqueux.

■ LA RÉGIE MUNICIPALE DOIT S'ADAPTER

La régie municipale est fermée depuis le 31 décembre, le temps de procéder à certains ajustements. « La fusion impose une nouvelle construction budgétaire et comptable, menée en partenariat avec la direction départementale des Finances publiques, explique la commune. Cela impose une fermeture temporaire » qui aura des répercussions sur le paiement des factures liées aux services enfance et petite enfance (crèche, école, accueils de loisirs, restauration scolaire...).

Le paiement en ligne est ainsi désactivé provisoirement. La ville indique aussi que « plus aucun paiement en espèces ne sera possible

avant la réouverture de la régie » et que « le prélèvement automatique interviendra le 17 janvier au lieu du 10 ». Les autres paiements devront être envoyés ou déposés dans la boîte aux lettres de la régie centralisée Ville au centre administratif. Ils seront encaissés après le 17 janvier.

■ DES SERVICES ADMINISTRATIFS REDEPLOYÉS

Dans le courant de l'année, la mairie annexe du quartier de la Rotonde sera délocalisée pour s'installer dans l'actuel Hôtel de Ville de Fourqueux, ce qui permettra, assure Arnaud Péricard, « d'offrir les mêmes services de proximité aux habitants de Fourqueux, notamment les demandes de cartes nationales d'identité ou de passeports ».